



Numéro de l'acte	2020-61-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2020**

### **QUESTION N°2020-61**

#### **ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE**

Désignation d'un délégué du Conseil Municipal en tant que « Correspondant-défense »

**RAPPORTEUR** : Monsieur Benoît ROUSSEL

---

En application de la circulaire du secrétaire d'état à la Défense relayée par la Préfecture, il y a lieu de désigner un Correspondant-Défense au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à bulletin secret, à la majorité absolue, décide :

- de nommer Monsieur Johnny WALLART

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 03 juin 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL